Dossier de presse

Premiere réunion publique du SCoT du Pays de Fougères

SCoT PAYS DE FOUGÈRES
AU COEUR DES CONNEXIONS

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale & enjeux du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Maen-Roch, Saint-Brice-en-Coglès, Salle Jeanne-Francoise Hutin
1 place du Général de Gaulle / 4 décembre 2024

Contact
Service Communication
Léa Galay
06 24 42 81 32
l.galay@ale-fougeres.bzh

Batîment Le Fil - 1 rue de la Moussais
35300 Fougères
02 99 94 09 15
www.scot.pays-fougeres.org

AGGLO FOUGÈRES AGGLOMÉRATION
Couesnon MARCHES DE BRETAGNE

Sommaire

01

Le Syndicat Mixte du SCOT
du Pays de Fougères

02

Article sur la réunion publique

03

Affiche

04

Articles sur le même sujet

Le SCoT du Pays de Fougères

Le Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères, établi le 31 décembre 2001, était initialement nommé Syndicat Intercommunal pour l'Élaboration et la Programmation du Schéma de Cohérence Territoriale. Sa mission principale est de promouvoir un développement équilibré permettant à chacun de vivre, travailler, consommer et se divertir dans un environnement préservé et agréable.

Le Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères, regroupe deux structures intercommunales et est administré par un comité syndical de 60 élus provenant des 2 EPCI ; Couesnon Marches de Bretagne et Fougères Agglomération et est présidé par Michel BALLUAIS. Elu par le comité syndical, M.BALLUAIS assure la présidence du comité avec à ses cotés, 6 Vice Présidents.

Le SCoT agit notamment par l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, d'études prospective par son **Pôle de Planification territoriale.** Il agit également dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, de conseils auprès de collectivités territoriales porteurs de projet ou de suivi de contentieux par son **Pôle Urbanisme & droit des sols.** Enfin, avec son **Pôle Observatoire et dynamiques territoriales**, le SCoT réalise des études sur plusieurs thématiques de société, rédige des documents de planification urbaine des collectivités et réalise des carthographies.

Au sein du SCoT du Pays de Fougères, ce sont 14 agents territoriaux qui mettent en œuvre les décisions des élus et assurent le lien avec les intercommunalités, communes, services publics et partenaires locaux.

Article

Réunion publique : Quel avenir pour le territoire du Pays de Fougères ?

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fougères, nous vous invitons à participer à la réunion publique sur le Projet d'Aménagement Stratégique le **mercredi 4 décembre 2024, de 14h à 17h à Maen-Roch, salle Jeanne-Françoise Hutin** (1 place du Général de Gaulle). Cette réunion sera l'occasion de découvrir les grandes orientations de la révision du SCoT et de participer à l'avenir du territoire.

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le schéma de cohérence territoriale est un document de planification à l'échelle d'un bassin de vie (Pays de Fougères) à l'horizon 2050, qui donne des grandes orientations dans différentes thématiques (habitat, biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, urbanisme commercial…) pour l'avenir de notre territoire.

Au programme de cette première rencontre citoyenne :

1. Présentation des grandes étapes de la révision du SCoT : zoom sur le Projet d'Aménagement Stratégique

Découvrez les enjeux et les étapes de la révision du SCoT à travers les 3 grands axes du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le projet politique, débattu par les élus en comité syndical le 03 juillet 2024 : **axe 1** – équilibré et durable, **axe 2** – de coopérations et de complémentarités, **axe 3** – qui œuvre au quotidien en faveur du bien-vivre.

2. 3 Discussions thématiques en concertation

Afin de mettre en œuvre le projet de territoire à l'horizon 2050, les élus du Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères ont souhaité engager cette démarche partagée. Vous êtes invités à prendre part à 3 temps de discussion et de réflexion autour de thèmes suivants :

- **« Ressources Naturelles et Durabilité »** : pour penser un développement harmonieux et respectueux des ressources (eau, énergie, biodiversité, foncier…)
- **« Équilibre territorial » :** pour maintenir les coopérations et les complémentarités entre les territoires (habitat, mobilité, économie…)
- **« Bien-vivre au quotidien »** : pour améliorer le cadre de vie et favoriser un territoire où chacun peut s'épanouir.

Article

Ces temps d'échanges seront animés par **les élus et les techniciens du Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères**, ainsi que le **bureau d'études Citadia** pour recueillir vos idées et attentes.

Cette réunion publique est à destination de tous les **habitants**, **élus** et **acteurs du territoire** qui souhaitent participer au **projet pour l'avenir du Pays de Fougères.**

Venez échanger sur la révision du SCoT du Pays de Fougères et donner votre avis !
Rendez-vous le mercredi 4 décembre 2024 à Maen-Roch, salle Jeanne-Françoise Hutin **(1 place du Général de Gaulle) !** Maen-Roch a été choisie pour sa position centrale en Pays de Fougères, facilitant l'accessibilité de tous.

Donnez dès à présent votre avis

Vous pouvez d'ores et déjà participer en donnant votre avis sur le territoire ! **Exprimez-vous et contribuez à l'avenir du Pays de Fougères** en cliquant ici

Tous les documents de la révision du SCoT sont en libre accès. Vous pouvez demander à les consulter ou écrire votre avis en vous rendant au siège administratif du SCoT : **1 rue Louis Lumière, 35133 La Selle-en-Luitré**, ou dans ses locaux administratifs : **1 rue de la Moussais, 35300 Fougères.**

Affiche

RÉUNION PUBLIQUE
pour le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT du Pays de Fougères
MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024
DE 14H A 17h
Maen-Roch - Salle Jeanne-Francoise Hutin, 1 place du Général de Gaulle
Louvigné du désert
Val-Couesnon
Réunion publique
Maen-Roch
Fougères
Retrouvez les modalités de concertation de la révision ici
Équilibre territorial
Bien-vivre
Ressources Naturelles
DU SCoT
PAYS DE FOUGERES
Tous les documents de la révision du SCoT sont en libre accès. Vous pouvez demander à les consulter ou écrire votre avis en vous rendant au siège administratif du Syndicat Mixte : 1 rue Louis Lumière, 35133 La Selle-en-Luitré ou dans ses locaux administratifs : 1 rue de la Moussais, 35300 Fougères
OFTC
OBSERVATOIRE FONCIER TRANSITION CLIMATIQUE
SCoT
PAYS DE FOUGÈRES

Articles sur le même sujet

Est en ligne sur le site internet du SCoT du Pays de Fougères, 2 actualités abordant le sujet de la révision du SCoT et l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Cette première réunion publique est dans la continuité des débats, séminiaires et ateliers organisés sur l'élaboration du PAS, qui ont permis de dégager des orientations, des axes stratégiques pour l'avenir du territoire. À présent, pour développer ces axes de manière concrètes des réunions publiques sont mises en place impliquant et faisant participer les habitants du territoire sur les thèmes des ressources naturelles, du bien-vivre et de l'équilibre territorial.

11 Juil: RÉVISION DU SCOT DU PAYS DE FOUGÈRES : DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT DU PAYS DE FOUGÈRES : 3 AXES VALIDÉS PAR LES ÉLUS DU TERRITOIRE

LIRE LA SUITE

22 Juil: 90 ÉLUS RÉUNIS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE : ÉCONOMIE, EAU, DÉMOGRAPHIE

LIRE LA SUITE

SCoT
PAYS DE FOUGÈRES
AU COEUR DES CONNEXIONS

Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Fougères
Batîment Le Fil, 1 rue de la Moussais, 35300 Fougères
scot.pays-fougeres.org - 02 99 94 09 15 - scot@pays-fougeres.org